



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

COMMISSARIAT GÉNÉRAL
À L'INVESTISSEMENT

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le lundi 16 avril 2012
N° 621



Investissements d'Avenir : Signature des conventions des deux premiers IRT

Laurent WAUQUIEZ, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Eric BESSON, Ministre chargé de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique, et René RICOL, Commissaire général à l'Investissement, annoncent la signature des conventions avec les deux premiers IRT : Jules Verne localisé à Nantes, Saint-Nazaire et Le Mans, et Nanoélec localisé à Grenoble.

L'IRT Jules Verne implanté à Nantes, Saint-Nazaire et Le Mans, et spécialisé dans les technologies innovantes de mise en œuvre des matériaux avancés, d'une part, et l'IRT Nanoélec implanté à Grenoble et spécialisé dans les composants électroniques, d'autre part, ont signé fin de semaine dernière avec l'ANR la convention fixant les modalités de leur financement par les investissements d'avenir.

Les deux IRT étaient lauréats de l'appel à projets sur les Instituts de Recherche Technologique (IRT) du programme des Investissements d'Avenir. A ce titre, l'IRT Jules Verne bénéficiera d'une subvention consommable de 45 millions d'euros et d'une dotation non consommable de 230 millions d'euros, tandis que l'IRT Nanoélec bénéficiera d'une subvention consommable de 100 millions d'euros et d'une dotation non consommable de 200 millions d'euros.

L'IRT Jules Verne est spécialisé dans le domaine de l'ingénierie de fabrication et des technologies avancées de production de pièces composites, métalliques et de structures hybrides pour des applications dans les secteurs de l'aéronautique, de la construction navale, des transports terrestres et des énergies, notamment renouvelables. Il pourra s'appuyer sur un ensemble de compétences parmi les établissements publics de recherche et parmi les industriels implantés dans la région Nantaise. Il bénéficiera de l'expérience réussie du Technocampus EMC2, la plateforme de recherche, de formation et d'innovation sur la mise en œuvre des matériaux composites, centre d'excellence unique en Europe.

L'IRT Jules Verne a pris la forme juridique d'une fondation de coopération scientifique dont les membres fondateurs sont le PRES UNAM, l'École Centrale de Nantes, l'université de Nantes, le CNRS, le pôle EMC2, Airbus, le CETIM, Daher, DCNS et STX Europe. Les collectivités territoriales, notamment le Conseil régional des Pays-de-la-Loire et Nantes Métropole comptent parmi ses membres associés et participent à son financement. L'IRT Jules Verne a été lancé le 7 mars dernier en présence de Laurent WAUQUIEZ. La convention signée jeudi 12 avril 2012 finalise le processus de contractualisation et permet le versement des premières subventions.



L'IRT Nanoélec est principalement porté par le laboratoire d'électronique et des technologies de l'information (Leti) du CEA à Grenoble. Ce laboratoire et les industriels du secteur de la nanoélectronique travaillent en lien étroit et depuis de nombreuses années sur des projets permettant le maintien de l'avance technologique en matière de miniaturisation des composants, mais également sur l'enrichissement à taille constante des fonctionnalités des circuits (capteurs, photonique intégrée, intégration 3D...). Ce projet s'intègre dans cette stratégie d'enrichissement, en vue de la diffusion des composants électroniques vers de nouveaux usages. L'historique du Leti, ses compétences, ses partenariats et la masse de ses équipements et des investissements déjà consentis sur Grenoble, le désignait naturellement à prendre en charge le pilotage de l'IRT Nanoélec, en partenariat avec les industriels STMicroelectronics, Soitec, Mentor Graphics, Schneider, INEO, Bouygues, ST-Ericsson, Presto Engineering, les instituts ILL et ESRF, Grenoble INP, l'Université Joseph Fourier, le CNRS, l'INRIA, Grenoble Ecole de Management, et le pôle de compétitivité Minalogic.

Pour plus d'informations sur le Programme d'Investissements d'Avenir :
investissement-avenir.gouvernement.fr

Contacts presse :

Cabinet de Laurent WAUQUIEZ : 01 55 55 84 32

Cabinet d'Eric BESSON : 01 53 18 45 13

Cabinet de René RICOL : 01 42 75 64 43

